

## MINISTÈRE DES TRANSPORTS

453. Administration, \$836,737.

(Le crédit est réservé.)

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Service administratif—

1. Administration, \$282,160.

**M. Ross (Souris):** Si le ministre de l'Agriculture n'a pas l'intention de fournir d'explications à l'occasion de la mise en délibération de ce crédit, je formulerai quelques observations et poserai un certain nombre de questions.

D'abord, monsieur le président, on voudra bien me permettre de saisir l'occasion pour vous féliciter de votre nomination au poste d'Orateur suppléant et de président des comités pléniers. Je désire également rendre hommage au ministre de l'Agriculture. Après la maladie grave dont il a été atteint, tous les honorables députés, j'en suis sûr, sont heureux de le revoir à son poste. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et une bonne santé pendant de nombreuses années.

Le coût de la vie au Canada a augmenté de mois en mois, jusqu'à atteindre un sommet sans précédent. Je dirai également un mot des fausses accusations portées contre la production agricole, que l'on charge de cette responsabilité. Je cite quelques chiffres, que j'emprunte à la *Free Press* de Winnipeg, livraison du 15 septembre, jour de l'ouverture du Parlement. Les cotes relatives au Canada sont celles du marché de Winnipeg, et celles qui intéressent les États-Unis ont été fournies par le marché de St. Paul; dans le cas du blé, la cote est celle de Minneapolis, ville jumelle de St. Paul:

	St. Paul	Winnipeg
Bouvillons de choix, poids sur pieds .....	32 c.	22 c.
Bonnes vaches .....	20 c.	14½c.
Veaux .....	28 c.	24 c.
Porcs, poids sur pieds ..	21½c.	22 c.
Agneaux .....	23 c.	20 c.
Blé (Minneapolis) .....	\$2.22½	\$2.05*
Blé (Minneapolis) .....		\$2.12**

\* (Contrat)

\*\* (Marché libre)

On constatera qu'en vertu de notre contrat de blé avec la Grande-Bretagne, le prix est fixé à \$2.05, tandis que sur le marché libre le blé se vend \$2.12.

On a reconnu d'une façon assez générale, au cours des dernières années que nos voisins du Sud jouissent d'un niveau d'existence sensiblement supérieur au nôtre, mais que le coût de la vie est aussi plus élevé dans leur pays. J'ai ici certains chiffres qui devraient intéresser tous les Canadiens. Je les cite en guise de comparaison. Ils sont tirés de la *Free Press* de Winnipeg, livraison du 15 septembre. Voici:

[M. Church.]

	St. Paul	Winnipeg
Flèches de bacon, fumées et sucrées .....	43c.	47c.
Agnelets du printemps ....	59c.	59c.
Pot au feu (bœuf) .....	39c.	38c.
Bifteck (en T) (commercial)	59c.	57c.
Porc et bœuf haché, en conserve .....	39c.	50c.
Poulet pour frire, catégorie A	43c.	49c.
Crevettes, boîte de 5 onces	33c.	55c.
Bœuf en conserve, de l'Argentine, boîte de 12 onces ..	43c.	47c.
Oléomargarine, la livre .....	29c.	39c.
Beurre de première qualité..	59c.	61c.
Shortening, boîte de 3 livres	85c.	\$1.15
Pain d'une livre, enveloppé	11c.	10½c.
Jus d'orange, boîte de 48 onces .....	29c.	58c.
Flocons de savon, gros format	27c.	35c.

Il est intéressant de comparer les recettes des cultivateurs canadiens et américains aux prix que les ménagères canadiennes ainsi que les femmes de cultivateurs doivent payer les produits mentionnés. Voilà où en étaient les choses à l'ouverture de la session.

A la suite d'une enquête qu'il a menée récemment, le bureau Sanford Evans de Winnipeg affirme que de 1945 à 1949, l'accord anglo-canadien sur le blé a coûté \$536,229,978 aux cultivateurs canadiens. Cette perte représente l'écart entre le montant que les cultivateurs d'outre-frontière ont touché pour leur produit et les recettes des cultivateurs canadiens. D'après le bureau, la perte dans l'Ouest canadien s'établit en moyenne à \$1,064 par demi-section. Autrement dit, les Américains ont obtenu pour leur blé à peu près 50c. de plus par boisseau au cours des quatre années en question.

Il existe une différence considérable aujourd'hui à un endroit précis, North-Portal, où la rue principale divise le village. Là le cultivateur des États-Unis livre son grain à l'élevateur d'un côté de la rue, tandis que sa contre-partie canadienne livre le sien de l'autre côté de la rue. Pour la même catégorie de céréales, livrée au même village, mais de l'autre côté de la rue, le cultivateur américain reçoit beaucoup plus par boisseau de blé que le cultivateur canadien.

Au cours de la dernière session parlementaire, j'ai signalé que depuis 1942, la politique du Gouvernement a coûté à nos producteurs agricoles plus de 2 milliards de dollars, qu'ils auraient pu toucher si on leur avait permis d'écouler leurs produits de la même façon que les cultivateurs des États-Unis. Je fais observer cette vérité parce qu'aujourd'hui nos produits agricoles doivent faire face à des marchés qui périclitent. Le premier ministre d'alors et le ministre de l'Agriculture nous ont donné l'assurance en cette enceinte même qu'il faudrait tenir compte d'une telle situation en période de fléchissement des prix. J'espère que le ministre de l'Agriculture nous fournira quelque précision en